DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 13 FEVRIER 2020

Délibération n° 2020.02.046

Délégation du droit de préemption urbain sur la commune de Balzac LE TREIZE FEVRIER DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 07 février 2020

Secrétaire de séance : Jeanne FILLOUX

<u>Membres présents</u>:

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Danielle CHAUVET à Véronique ARLOT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Elisabeth LASBUGUES à Patrick BOURGOIN, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS à François NEBOUT, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Dominique PEREZ à Thierry MOTEAU

Excusé(s):

Xavier BONNEFONT, Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Georges DUMET, François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Eric SAVIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 FEVRIER 2020

DELIBERATION N° 2020.02.046

STRATEGIE FONCIERE Rapporteur : Monsieur VEAUX

DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA COMMUNE DE BALZAC

Vu la délibération n° 2018.03.121 du 15 mars 2018 portant délégation à la commune de Balzac du droit de préemption (-DPU) sur les zones du territoire de la commune dont elle est bénéficiaire,

Considérant que la liste des parcelles concernées par le DPU n'a pas été annexée à la délibération mentionnée ci-dessus.

Considérant qu'il s'agit d'une erreur matérielle qu'il convient de rectifier,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 6 février 2020,

Je vous propose:

DE RECTIFIER l'erreur matérielle constatée dans la délibération n° 121 du 15 mars 2018 en ajoutant l'annexe jointe listant les parcelles sur lesquelles la commune de BALZAC est bénéficiaire du droit de préemption urbain,

D'ENGAGER les formalités d'affichage règlementaires afin d'informer de cette rectification,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer tous actes et documents afférents.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :		
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	<u>Affiché le</u> :	
24 février 2020	25 février 2020	

COMMUNE	CODE INSEE	PARCELLES	
BALZAC	160026	AA	0188
BALZAC	160026	AA	0189
BALZAC	160026	AB	0054
BALZAC	160026	AB	0055
BALZAC	160026	AB	0056
BALZAC	160026	AB	0088
BALZAC	160026	AB	0090
BALZAC	160026	AB	0145
BALZAC	160026	AB	0147
BALZAC	160026	AB	0204
BALZAC	160026	AC	0095
BALZAC	160026	AD	0057